

SÉCURITÉ DE L'INFORMATION

Contrôler les risques et assimiler les concepts.

Pour empêcher le vol de données et prévenir les atteintes à la réputation de votre entreprise, vos employés doivent connaître les bonnes pratiques en matière de cybersécurité.

LIEUX ET DATES DÉTAILLÉS

Luxembourg

18 avr. 2023

- 18/04/2023 09:00 --> 18/04/2023 17:30 à Luxembourg

OBJECTIFS

- Comprendre les concepts et principes de la sécurité de l'information.
- Identifier les pratiques et assimiler les nouveautés législatives européennes d'application en 2018.

POUR QUI ?

- Toute personne concernée par la sécurité de l'information stockée ou transitant par des services électroniques : entreprises, banques, secteur des assurances...

COMPÉTENCES ACQUISES

À l'issue de la formation, vous serez en mesure d'évaluer les risques liés à la sécurité de l'information et vous aurez les outils pour garantir au mieux leur sécurité.

PROGRAMME

Sécurité de l'information

Appréhender la protection de l'information

- Définition et obligations de protection des « données à caractère personnel ».
- Identité numérique.

S'appropriier les règles encadrant le secret des communications électroniques

- Aspects légaux.
- Projet de règlement vie privée et communications électroniques.
- Communication professionnelle et personnelle : surveillance des employés.

Compréhension de la Cybersécurité ou de la protection de l'information

- Les clefs pour faire face à la cybercriminalité.
- Infractions en cybercriminalité : hacking, sabotage informatique, fraude informatique, faux en informatique.
- Sanctions applicables.
- Mesures d'investigation.
- Mesures de sécurité.

Intelligence artificielle et internet des objets

- Stratégie des données et intelligence artificielle.
- Traitement des données.
- Sécurité de l'Internet des objets.
- Révolution du tout connecté.

Choisir le cadre juridique de l'archivage

- Archivage dans le contexte de la sécurité des données.
- Concepts, obligations et possibilités.
- Archivage comme mesure de prévention.
- Rôle des preuves électroniques lors d'enquêtes.
- Preuves admises et preuves illégales.

Identifier les infrastructures critiques

- Concepts : approche luxembourgeoise et européenne.
- Directive européenne « NIS » concernant les mesures destinées à assurer un niveau élevé commun de sécurité des réseaux et des systèmes d'information dans l'Union.
- Cas spécifique des télécommunications.

FORMATIONS COURTES

INITIATION

Ref. : 6190835

Durée :
1 jour - 7 heures

Tarif :
Salarié - Entreprise : 850 € HT

Repas inclus